



Visite de Quartier : Caucadis, le 23 mai 2023

Etaient présents :

Elus :

M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles, Mme Lalia ATTAF, Adjointe au Maire, M. Daniel AMAR, Adjoint au Maire et Mme Marie-Claude MICHEL, Conseillère municipale.

Services :

M. Florent RONSIL, Responsable pôle Propreté Urbaine, M. Jean-Luc BAEZA, Responsable service Stratégie Territoriale et actions CLSPD et M. Jérémy MARTINEZ, Chargé de proximité au Cabinet du Maire.

Une quinzaine de riverains

Début : 18h00.

Sujets abordés :

Espaces Verts :

- Allée du Caucadis : Mauvais réglage d'un arroseur automatique et nombreuses déjections canines

Réponse : Cet arroseur va être réglé et il va être surveillé régulièrement.

Un arrêté a été pris afin de sanctionner les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections.

- Allée des Musardises : Est-il possible d'installer une clôture basse avec un portillon et des panneaux "chiens interdits" sur l'espace vert ?

Réponse : Le service de la Direction de l'Environnement et de l'Aménagement du Paysage va étudier la faisabilité de l'installation de ganivelles basses à cet endroit.

- Beaucoup d'herbes hautes à l'entrée de l'Allée du Caucadis (côté Place Bachaga Boualem)

Réponse : Les équipes vont passer pour désherber les bords de route.

Voirie, circulation :

- Eclairage public : Quelles sont les dispositions prises par la Ville par rapport aux économies d'énergie ?

Réponse : Dans un contexte de sobriété énergétique, sur les axes routiers, l'éclairage est réduit et à l'intérieur des quartiers, l'éclairage est éteint de 23h à 5h.

L'intensité d'éclairage des secteurs pourvus d'éclairage LED a été baissée.

Les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public sont réglés par rapport à la luminosité.

- Impasse de l'Allée du Caucadis : Revêtement devant les garages très dégradé.

Réponse : Après renseignements pris auprès du service de l'urbanisme, ces espaces sont sur le domaine communal. La Direction de la Voirie, Réseaux et Circulation a bien enregistré la demande et va intégrer les travaux de réfection dans son planning.

Propreté :

- L'accès à la déchetterie est trop compliqué.

Réponse : Ce problème est bien connu par la Municipalité. La métropole qui a la compétence du ramassage et du traitement des déchets et qui, à ce titre, gère la déchetterie a restreint son accès afin d'empêcher les professionnels de se servir de ce service gratuit destiné aux usagers.

La Ville réitère régulièrement ses demandes auprès de la métropole afin d'assouplir les restrictions d'accès à la déchetterie.

Autres sujets :

- Le soir, des groupes de jeunes stationnent sur le parking, occasionnant des gênes sonores et des déchets laissés au sol.

Réponse : Le parking va prochainement être supprimé.

Le service de la propreté surveille ce point quotidiennement.

Il est important de signaler à la Police Municipale, même a posteriori, les incivilités et l'heure à laquelle elles sont commises afin que les équipes de la Police Municipale puissent organiser efficacement leurs rondes nocturnes.

- Que va-t-il y avoir sur l'actuel parking du lycée ?

Réponse : Ce parking non utilisé va être déclassé et vendu pour la construction d'une maison individuelle.

- Le lycée a installé un préfabriqué du côté du parking. Est-ce qu'il est prévu une construction "en dur" à cet endroit ?

Réponse : Après renseignements pris auprès du service de l'urbanisme, il n'y a, à ce jour, aucune demande de permis de construire. S'il devait y avoir un projet, il serait demandé au lycée de communiquer avec les riverains.

- Nuisances sonores à divers endroits.

Réponse : Tout tapage doit être signalé à la Police Municipale qui est compétente pour intervenir et le faire cesser.

- Nuisances sonores des avions.

Réponse : Le quartier Caucadis n'est pas dans une zone de survol pour les décollages. Néanmoins, si une gêne est constatée, il est possible de faire un signalement auprès de l'aéroport par téléphone au 04 42 14 14 41 ou mail, à l'adresse s-env@mrs.aero en précisant l'heure, le lieu et si possible, la compagnie.

Fin de la visite de quartier : 19h30.